



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

Séance régulière tenue le 6 mai 2024 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 19h00.

Sont présents :

M. Denis Laprise,
M. Eric Talbot,
M. Styves Laprise,
M. Jean-Claude Giroux,
M. Daniel Mercier,

Est absent : M. Steeve Raby.

Prendre note que M. Steeve Raby a été absent également, à la séance spéciale du 28 mars 2024 et à la séance régulière du 8 avril 2024.

Sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présent : Monsieur Yves Bernard, directeur général/Greffier-Trésorier.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2024-05-01 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Mercier, appuyé par Éric Talbot, et résolu de demander au maire d'ouvrir la séance du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Monsieur Gilles Giroux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-05-02 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Styves Laprise, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2024 et de la séance régulière du 8 avril 2024.



4. Approbation des comptes
5. Approbation de paiements de factures
 - a) Acompte – Agence Spatiale – Carnet de Santé - 977,29 \$
 - b) Facture – Info-Page – 76,75 \$
6. Correspondance
 - a) Invitation – Soirée reconnaissance des bénévoles - CABML
 - b) Desjardins – Jeunes au travail – Été 2024 – Projet d’embauche
 - c) Banque Royale du Canada – entretien de revue
 - d) Hydro-Québec – Mot du président
 - e) Présentation – Intervenant Maison des Jeunes – « Relations et consentement ».
7. Administratif
 - a) Dépôt – Intérêts pécuniers – Daniel Mercier
 - b) Tâches DG – Priorisation
 - c) Financement PRABAM / TECQ – Réfection toiture – Complexe municipal
 - d) Politique sur la gestion contractuelle – Juin 2024
 - e) Assurance municipalité – Augmentation possible du déductible à plus de 2 500 \$
8. Travaux publics
 - a) Suivi des travaux – Niveleuse et balai mécanique – à venir
 - b) Programme PRIMA – Portes du complexe municipales – Possibilité
 - c) Entretien des ponts – Travaux à effectuer – MTQ
 - d) PAVL – Convention d’aide – Chemin double vocation – signatures autorisées
 - e) Entrepreneurs divers – enjeu de disponibilité
9. Incendie et sécurité
 - a) Schéma de couverture de risque SSI – Discussion – Information additionnelle ?
 - b) Parrain SQ – Activité suspendue – durée indéterminée
10. Eau potable
 - a) Embauche employé opérateur eau potable – Suivi
 - b) Stratégie eau potable – Rapport 2023 – Rapport à remettre
11. Eaux usées
 - a) VIRIDIS – Travaux de vidanges des boues – Estimation de prix
12. Loisirs
 - a) EÉC – Emploi – Acceptation – choix du Conseil municipal
13. Parc des Appalaches

Aucune information à ce niveau.
14. Héritage
15. Résolutions diverses
16. Varia
 - a) Formation comité indépendant pour l’avenir de l’Héritage
 - b) Structure de communication – Direction générale et élus



- c) Modèle de gestion – Questionnement
- d) Varia – Dernière réunion de DG – Enjeux locaux – Compensation tenant lieu de taxes
- e) Rencontre FRR Mise-en commun – 25 avril 2024 - Retour
- f) Projet de COOP de propriétaires - Information

17. Période de questions

18. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAUX

2024-05-03 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2024

Il est proposé par, Styves Laprise appuyé par Daniel Mercier, et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 28 mars 2024.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-05-04 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2024.

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Daniel Mercier, et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 8 avril 2024.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4- APPROBATION DES COMPTES

2024-05-05 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 42 769,12 \$ qui incluent les salaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5- APPROBATION PAIEMENT DES FACTURES

2024-05-06 : APPROBATION PAIEMENT -ACOMPTE AGENCE SPATIALE

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Éric Talbot et résolu de payer le montant suivant : Agence spatiale – acompte – 977,29 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

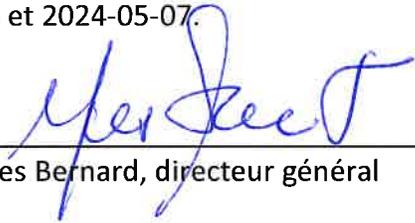
2024-05-07 : APPROBATION PAIEMENT - INFOPAGE

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Daniel Mercier et résolu de payer le montant suivant : Facture Infopage – 76,75 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents



Je, Yves Bernard, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées aux résolutions 2024-05-05 ,2024-05-06 et 2024-05-07.


Yves Bernard, directeur général

6- CORRESPONDANCE

- a) Correspondance – Invitation – Soirée reconnaissance des bénévoles – CABML

M. le maire effectue la lecture de l'invitation qui lui est adressée pour une participation à la soirée reconnaissance des bénévoles du CABML qui se tiendra jeudi le 30 mai 2024 à l'Espace Citoyen à Montmagny.

- b) Correspondance – Jeunes au travail – Été 2024 -Projet d'embauche

La municipalité a reçu une proposition de programme pour l'embauche d'un étudiant d'été. Le programme Carrefour Jeunesse – Montmagny et la caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

- c) Correspondance – Entretien de revue – Banque royale du Canada

Une correspondance est partagée aux membres du conseil concernant le conseiller financier de la BRC rattaché à la municipalité. Précisons que nous n'avons pas de compte-entreprises avec cette institution financière. Toutefois, nous avons un prêt en lien avec le financement du réseau d'aqueduc/égout.

- d) Correspondance – Hydro-Québec – Mot du président

Les membres du conseil prennent connaissance d'une correspondance acheminée à la municipalité de la part du président d'Hydro-Québec.

- e) Correspondance – courriel – Intervenant jeunesse – ABC des Hauts Plateaux

Une demande d'utilisation de locaux municipaux dans le cadre d'une activité destinée aux jeunes de la municipalité est soumise pour M. Robyn Chouinard, intervenant jeunesse. Les membres du conseil sont favorables à l'utilisation des locaux à titre gracieux si cela respecte la réglementation en vigueur.

7- ADMINISTRATIF

- a) Dépôt – Intérêts pécuniers – Daniel Mercier.

Le directeur général dépose en séance le formulaire « Déclaration intérêts pécuniers » complété et signé par M. Daniel Mercier, nouvel élu.

- b) Tâches directeur général – Priorisation



Le directeur général expose la situation en lien avec les activités au bureau municipal et les différentes tâches à accomplir. Une priorisation est indispensable et certaines tâches seront déléguées dans la mesure du possible. Il est suggéré d'informer la population de la situation via un message d'accueil au téléphone et ainsi qu'un message courriel afin que les gens ne soient pas surpris des délais dans certaines de leur demande.

De plus, les citoyens/citoyennes seront informés d'acheminer directement à l'inspectrice de la MRC leur demande de permis afin de diminuer les demandes au bureau municipal. Le directeur général tiendra au courant les membres du conseil municipal de l'évolution de la situation.

2024-05-08 : RÉOLUTION POUR FINANCEMENT PAR LE PROGRAMME PRABAM POUR LA RÉFECTION DU MUR OUEST DU COMPLEXE MUNICIPAL

Attendu que la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud souhaite procéder à la réfection du mur ouest du complexe municipal;

Attendu que le programme PRABAM (programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux) peut être utilisé pour ce projet de réparation;

Attendu que le programme PRABAM ne peut être jumelé à aucun autre programme d'aide financière pour un même projet;

Il est proposé par Daniel Mercier, appuyé par Denis Laprise et résolu le programme PRABAM soit utilisé pour la réfection du mur ouest du complexe municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

d) Politique de gestion contractuelle – Juin 2024

Le directeur général souligne que le règlement touchant la politique de gestion contractuelle modifiée pour la période de la COVID-19 est expiré. Aucune action n'est suggérée pour la prolonger.

2024-02-09 : RÉOLUTION MODIFIANT LA COUVERTURE DE RISQUE (DÉDUCTIBLE) CONCERNANT LE CONTRAT D'ASSURANCES DE LA MUTUELLE MUNICIPALE.

Attendu que la municipalité est couverte par une assurance offerte par la FQM;

Attendu que la municipalité de Ste-Euphémie peut modifier le montant déductible suite à un sinistre concernant les bâtiments qu'elle possède;

Il est proposé par Styves Laprise et appuyé par Jean-Claude Giroux et résolu d'autoriser la direction générale à prendre action pour aviser la MMQ (compagnie d'assurance) afin d'augmenter le montant déductible autorisé suite à un sinistre de 2 500 \$ à 10 000 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

8- TRAVAUX PUBLICS

a) Suivi des travaux – Niveleuse - balai mécanique.

Le directeur général fait état des différentes demandes printanières pour les entrepreneurs en lien avec les travaux de voirie (niveleuse, balai de rue et nettoyage des trous d'hommes).



b) Programme PRIMA – Portes du complexe municipal – Possibilité

Le directeur général souligne aux membres du conseil que du financement est accessible via le programme PRIMA. Il souligne que des aîné/e/s éprouvent des difficultés à utiliser les portes du complexe pour accéder à la salle communautaire ainsi qu'au bureau municipal. Il pourrait être d'à propos d'installer également des ouvertures automatiques afin de diminuer la difficulté auprès de cette clientèle. Les membres du conseil prennent note de cette information.

2024-02-10 : RÉOLUTION POUR SIGNATAIRES AUTORISÉES CONCERNANT LA CONVENTION POUR LE PROGRAMME PAVL DOUBLE VOCATION;

Attendu que la municipalité de Ste-Euphémie s'est vu alloué un montant de 15 260 \$ via le programme PAV-Double vocation (année 2023);

Attendu que des signataires autorisés doivent être désignés pour la signature de la convention d'aide financière;

Il est proposé par Daniel Mercier, appuyé par Styves Laprise, et résolu d'autoriser le maire ainsi que le directeur général à signer la convention d'entente concernant le programme PAVL- Double vocation afin de pouvoir utiliser les sommes allouées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

c) Entrepreneurs divers -Enjeu de disponibilité.

Le directeur général mentionne au conseil municipal qu'il fait face présentement à des enjeux de disponibilité de certains corps de métiers (électriciens entre autres) ce qui occasionne des délais dans l'exécution de certains travaux spécialisés. Le directeur général tiendra au courant les membres du conseil si la tendance s'amplifie.

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ

a) Schéma de couverture de risque SSI – Discussion – Information additionnelle

Des échanges sont effectués entre les membres de conseil et le directeur du service incendie de la municipalité. Les échanges touchent le respect intégral du schéma de couverture vs les enjeux légaux si manquement ou omission en regard des engagements prévus au schéma. Aucune résolution n'est prise car des membres du conseil souhaitent effectuer des recherches et des lectures en lien avec le document proposé.

b) Approche « Relais » - Parrainage suspendu – Moyen de pression

M. le maire mentionne suite à la réception d'un document d'un membre de la direction de la Sûreté du Québec, que les activités de parrainage et de l'initiative « Approche Relais » sont suspendues pour une durée indéterminée. Il est souligné que cela découle des moyens de pression effectués par les policiers de la Sûreté du Québec actuellement en négociation. M. Le maire nous tiendra au courant des développements s'il y a lieu.

10. EAU POTABLE

a) Embauche d'un opérateur EPEU – Suivi



Le directeur général souligne qu'une rencontre devrait être planifiée afin de rencontrer le candidat choisi à titre opérateur. Le tout devrait s'effectuer dans les prochaines semaines afin que nous puissions procéder à l'inscription de l'opérateur aux formations réglementaires.

b) Stratégie gestion de l'eau potable – Rapport 2023 – Rapport à remettre

Le rapport de la stratégie de gestion de l'eau potable est à produire. Il devrait être complété dans les prochaines semaines. Il est souligné par le directeur général que le support des intervenants du ministère est plutôt lacunaire en lien avec l'aide pour compléter correctement le document.

11 – EAUX USÉES

a) VIRIDIS – Travaux de vidanges des boues – Estimation de prix.

Un contact a été effectué avec un représentant de VIRIDIS afin que des intervenants viennent effectuer une estimation de prix pour la vidange du bassin 4 (étang aéré). Un intervenant de l'entreprise devrait se présenter dans les prochains jours à propos.

12 - LOISIRS

2024-05-11 RÉOLUTION AUTORISANT L'UTILISATION PAR LA MUNICIPALITÉ DE ST-PAUL-DE MONTMINY OU NOTRE-DAME-DU ROSAIRE DE LA SUBVENTION POUR L'EMPLOI D'ANIMATEUR/TRICE OBTENU PAR LE PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA

Attendu que le comité des Loisirs de Ste-Euphémie a demandé et obtenu une aide financière pour l'embauche d'un étudiant/e pour la période estivale (animateur/trice de terrain de jeux);

Attendu que le comité des Loisirs de Ste-Euphémie a mandaté la municipalité de Ste-Euphémie pour l'aider à utiliser ce programme EÉC pour aider les jeunes de la municipalité;

Attendu que pour l'été 2024, la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud ne pourra elle seule embaucher et offrir des services d'animation avec la ressource prévue fournie par l'EÉC;

Attendu que les jeunes auront toutefois la possibilité de s'inscrire et de participer à des activités de terrain de jeux dans les municipalités soit de St-Paul et/ou Notre-Dame-du-Rosaire;

Attendu que les membres du conseil sont favorables à collaborer avec Notre-Dame-du-Rosaire et St-Paul-de Montminy pour permettre aux jeunes de Ste-Euphémie de s'inscrire au terrain de jeux dans l'une ou l'autre de ses municipalités;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Denis Laprise, et résolu ce qui suit :

De mandater la direction générale de proposer aux municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire et/ou de St-Paul-de-Montminy l'utilisation de l'aide reçue pour EÉC en guise de financement pour un/e animateur/trice pour leur terrain de jeux en vue de donner l'accès aux jeunes de Ste-Euphémie qui souhaitent s'inscrire au terrain de jeux au même coût que les jeunes de NDR et/ou St-Paul;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PARC DES APPALACHES



Aucun élément à souligner sous ce point.

14. HÉRITAGE

Aucun élément à souligner sous ce point.

15. RÉOLUTIONS DIVERSES

Aucune résolution n'est apportée sous ce point.

16. VARIA

- a) Formation comité indépendant pour l'avenir de la salle de l'Héritage.

Les membres du conseil municipal échantent sur la pertinence de mettre en place un comité indépendant sur l'avenir de la salle de l'Héritage. Les membres du conseil suggèrent que la composition du comité soit représentative de la population (Ex : représentant pour les aînés, jeunes etc). Aucune résolution, pour le moment, n'est déposé concernant la composition du comité.

- b) Structure de communication – Direction générale et élus.

Il est abordé des enjeux en lien avec la fluidité de la communication entre la direction générale et les élus. Des membres du conseil mentionnent qu'ils apprécieraient être davantage mis dans « la loupe » de la décision. La direction générale mentionne qu'elle prendra action à ce propos et s'assurera d'informer de son côté, les membres du conseil en partageant les documents pertinents et/ou importants aux prises de décisions.

- c) Modèle de gestion – Questionnement.

Des échanges ont lieu entre les membres du conseil sur la répartition des tâches dévolues aux élus versus à la direction générale. Des clarifications sont apportées concernant certaines activités effectuées par la direction générale (ex : attribution des tâches aux employés municipaux) et d'autres par le conseil municipal (ex : adoption d'un cadre financier pour un projet « X »). Les échanges sont constructifs.

- d) Dernière réunion de DG – Enjeux locaux.

Le directeur général souligne que lors de la dernière réunion des DG, la DG de la MRC a fait un tour de table concernant les enjeux locaux. Le directeur général a ciblé comme enjeu local, le paiement pour tenant lieu de taxes. Des représentations écrites ont été effectuées par le DG auprès des intervenants de la MRC afin que cela alimente la prochaine rencontre avec le député provincial.

- e) Rencontre FRR Mise-en-commun – rencontre 25 avril 2024

Nous avons accueilli le 25 avril des intervenants des municipalités de Montmagny-centre afin d'effectuer une mise en commun d'idées pour améliorer la vitalité du secteur en proposant des projets qui seront soutenus financièrement par le FRR. L'activité a mobilisé plus d'une trentaine de personnes et a été productive.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question est tenue.



19. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-05-12 : RÉOLUTION DE LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé Styves Laprise, appuyé par Daniel Mercier, et résolu de demander à M. le maire de lever la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

La séance est levée à 20h40

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Giroux', is written over a horizontal line.

Gilles Giroux, Maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yves Bernard', is written over a horizontal line.

Yves Bernard, directeur général/greffier-trésorier

Je, Yves Bernard, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 6 mai 2024.

Ce procès-verbal a été ratifié suite à la séance du conseil tenue le 3 juin 2024.

